

# Observatoire de la Dissuasion

Bulletin mensuel

**EMMANUELLE MAITRE**  
*Observatoire sous la direction de*  
**BRUNO TERTRAIS**

**FONDATION**  
*pour la* **RECHERCHE**  
**STRATÉGIQUE**



## SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>3</b>
<b>VEILLE.....</b>	<b>4</b>
1. <b>États-Unis.....</b>	<b>4</b>
2. <b>Russie.....</b>	<b>4</b>
3. <b>Corée du Nord.....</b>	<b>4</b>
<b>QUESTIONS POLITIQUES ET STRATÉGIQUES .....</b>	<b>5</b>
1. <b>Vers un retour des armes nucléaires de l’OTAN au Royaume-Uni ?           Par Emmanuelle Maitre.....</b>	<b>5</b>
2. <b>L’irréversibilité du désarmement nucléaire : un principe consolidé           dans la sphère diplomatique (1/3)           Par Emmanuelle Maitre.....</b>	<b>7</b>
<b>QUESTIONS TECHNIQUES, TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELLES .....</b>	<b>11</b>
1. <b>Pyongyang dévoile un nouveau sous-marin « tactique »           Par Emmanuelle Maitre.....</b>	<b>11</b>
<b>PUBLICATIONS ET SEMINAIRES.....</b>	<b>13</b>
1. <b>Quelles évolutions pour la posture nucléaire israélienne ? .....</b>	<b>13</b>
<b>CALENDRIER .....</b>	<b>15</b>

Septembre 2023

## AVANT-PROPOS

---

Ce bulletin s'intéresse à deux développements récents. Tout d'abord, concernant l'OTAN, certaines analyses laissent à penser que l'Alliance pourrait se préparer au retour d'armes nucléaires au Royaume-Uni. Un article mentionne les implications de ce débat.

Au niveau technique, le bulletin évoque l'introduction en septembre d'un nouveau sous-marin capable d'emporter des armes nucléaires dans la Marine nord-coréenne.

Au vu de l'importance prise par le thème de l'irréversibilité du désarmement nucléaire dans les enceintes du TNP, il ouvre un cycle d'articles consacré à cette notion. Le premier papier, publié ce mois, reprend l'émergence du principe au niveau diplomatique. Le concept sera développé et mis en perspective dans les mois qui viennent.

Enfin, le bulletin s'achève sur la recension d'un article de la *Non-proliferation Review* consacré à la dissuasion israélienne.

*Ce bulletin est réalisé avec le soutien du Ministère des Armées. Les informations et analyses contenues dans ce document sont sous la seule responsabilité des auteurs et n'engagent ni le Ministère des Armées, ni aucune autre institution.*

# VEILLE

---

## 1. États-Unis

**6 septembre 2023** : essai de l'ICBM [Minuteman III](#) depuis la base de Vandenberg<sup>1</sup>.

## 2. Russie

**31 août 2023** : annonce du déploiement du [Sarmat](#) en 2024 et potentiel test du missile<sup>2</sup>.

## 3. Corée du Nord

**7 septembre 2023** : lancement par Kim Jung-un du [sous-marin Hero Kim Kun Ok](#) réputé pouvoir emporter des missiles balistiques<sup>3</sup>.

**13 septembre 2023** : lancement de [deux missiles](#) de courte portée<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> « MMIII GT-247 Launches from Vandenberg », *Vandenberg Space Force Base*, 6 septembre 2023.

<sup>2</sup> Pavel Podvig, *Twitter*, 2 septembre 2023.

<sup>3</sup> « La Corée du Nord dévoile un nouveau "sous-marin nucléaire d'attaque" », *France 24*, 8 septembre 2023.

<sup>4</sup> « North Korea fires 2 short-range ballistic missiles toward its eastern seas », *AP*, 13 septembre 2023.

# QUESTIONS POLITIQUES ET STRATÉGIQUES

---

## 1. **Vers un retour des armes nucléaires de l'OTAN au Royaume-Uni ?**

Par Emmanuelle Maitre

La *Federation of American Scientists* a publié deux analyses récentes qui posent la question d'un éventuel redéploiement d'armes nucléaires américaines au Royaume-Uni, dans le cadre de la mission de partage du nucléaire de l'OTAN.

En novembre 2022, une première publication a identifié un changement dans la formulation des documents budgétaires américains pouvant pointer en ce sens<sup>5</sup>. En effet, les propositions budgétaires du Pentagone pour l'année fiscale 2023 en matière de programme de construction militaire intègrent une modification intéressante par rapport à celles formulées pour l'année fiscale 2022. Ainsi, le texte de 2023 indique que « *l'OTAN finance la construction d'infrastructures requises pour stocker des armes spéciales dans des sites et des installations sécurisées. L'OTAN finalise un plan d'investissement de 13 ans de 384 millions de dollars consacré aux infrastructures sur des sites de stockage en Belgique, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Turquie dans l'optique de moderniser les mesures de sécurité, les systèmes de communication et les installations* »<sup>6</sup>.

Pour l'année fiscale de 2022, la liste des pays n'incluait pas le Royaume-Uni<sup>7</sup> et se cantonnait donc aux cinq pays où il est traditionnellement admis que des armes nucléaires américaines sont déployées<sup>8</sup>. Il est également intéressant de noter que les propositions budgétaires de l'année fiscale 2024, publiées en 2023, suite aux analyses de la FAS, retirent la liste des cinq ou six pays et se contente d'indiquer que l'OTAN finance des modernisations « en Europe », pour un montant de 385 millions d'euros<sup>9</sup>.

En août 2023, la FAS a cette fois épluché les documents budgétaires de l'Air Force et a remarqué que de nouveaux bâtiments et en particulier un dortoir de 144 places étaient en construction sur la base

---

<sup>5</sup> Hans Kristensen, « Lakenheath Air Base Added to Nuclear Weapons Storage Site Upgrades », [Federation of American Scientists](#), 4 novembre 2022.

<sup>6</sup> Department of Defense, Military Construction Program, [Fiscal Year 2023 Budget](#), North Atlantic Treaty Organization Security Investment Program, Justification Data Submitted to Congress, avril 2022.

<sup>7</sup> Department of Defense, Military Construction Program, [Fiscal Year 2022 Budget](#), North Atlantic Treaty Organization Security Investment Program, Justification Data Submitted to Congress, mai 2021.

<sup>8</sup> Nuclear Disarmament NATO, Fact Sheet, [NTI](#), mis à jour le 6 février 2023.

<sup>9</sup> Department of Defense, Military Construction Program, [Fiscal Year 2024 Budget](#), North Atlantic Treaty Organization Security Investment Program, Justification Data Submitted to Congress, mars 2023.

aérienne de Lakenheath, au Royaume-Uni<sup>10</sup>. Selon les documents, ce nouveau bâtiment est justifié par « l'augmentation du personnel liée à une potentielle mission de sûreté » et « l'arrivée de deux escadrons de F-35 sur la base ». La FAS remarque que le terme de « mission de sûreté » est régulièrement utilisé par le gouvernement américain en référence à des missions liées à la sécurité et sûreté des armes nucléaires. La construction du dortoir doit s'échelonner de juin 2024 à février 2026<sup>11</sup>.

La base aérienne de Lakenheath, située dans le Suffolk, est depuis 1948 utilisée par l'US Air Force et accueille la 48<sup>e</sup> Escadre de chasse américaine (*Fighter Wing*). Pendant plus de cinquante ans, la base a hébergé des armes non stratégiques américaines. En 2007-2008, la FAS a indiqué que selon plusieurs sources, le Pentagone avait procédé au retrait des armes nucléaires déployées sur la base de Lakenheath, suivant le retrait en 2005 des armes déployées sur la base de Ramstein, en Allemagne, et celui en 2001 des armes déployées sur la base de Araxox en Grèce<sup>12</sup>. Des officiels américains avaient indiqué à l'époque que les installations de stockage de ces bases n'étaient pas démantelées.

La FAS remarque elle-même que le redéploiement de capacités nucléaires sur la base n'est pas confirmé, et que la formulation officielle est incertaine puisqu'elle évoque une « potentielle » mission de sûreté. Par ailleurs, la dernière allocution du Secrétaire général de l'OTAN à ce sujet a indiqué qu'il n'était pas prévu de déployer des armes nucléaires dans de nouveaux pays hôtes<sup>13</sup>. Néanmoins, la presse britannique a d'ores et déjà relayé l'information<sup>14</sup>, en soulignant la conjonction entre ces modifications des documents budgétaires américains avec deux autres développements. En effet, des chasseurs F-35, qui sont adaptés à l'emport d'armes nucléaires et seront utilisés très prochainement par les pays de l'OTAN intégrés à la mission nucléaire comme avion à double capacité, c'est-à-dire certifiés pour la réalisation de la mission nucléaire, ont été déployés sur la base en décembre 2021<sup>15</sup>. En parallèle, les États-Unis devraient être en cours de remplacement des bombes à gravité B-61 actuellement déployées dans cinq pays d'Europe par une version modernisée, la B61-12<sup>16</sup>.

La principale association antinucléaire britannique, *Campaign for Nuclear Disarmament* (CND), a protesté contre ce potentiel redéploiement<sup>17</sup>. En 2022, 45 parlementaires britanniques s'étaient prononcé contre un éventuel redéploiement d'armes nucléaires à Lakenheath, là encore suite aux rapports de la FAS<sup>18</sup>. Interrogé par le journal *Kommersant*, le ministère des Affaires étrangères russe a sans surprise

<sup>10</sup> Matt Korda et Hans Kristensen, « Increasing Evidence That The US Air Force's Nuclear Mission May Be Returning To UK Soil », [Federation of American Scientists](#), 28 août 2023.

<sup>11</sup> Department of the Air Force, Military Construction Program, [Fiscal Year 2024](#), Budget Estimates, Justification Data Submitted to Congress, mars 2023.

<sup>12</sup> Hans Kristensen, « U.S. Nuclear Weapons Withdrawn from the United Kingdom », [Federation of American Scientists](#), 26 juin 2008.

<sup>13</sup> Keynote interview with NATO Secretary General Jens Stoltenberg at Reuters Next event, [OTAN](#), 1<sup>er</sup> décembre 2021.

<sup>14</sup> Julian Borger et Dan Sabbagh, « Airbase project could pave way for UK to host US nuclear weapons », [The Guardian](#), 29 août 2023.

<sup>15</sup> Abraham Mahshie, « RAF Lakenheath Becomes the First European Base with a US F-35 », [Air And Space Forces](#), 15 décembre 2021.

<sup>16</sup> Hans Kristensen, « The C-17A Has Been Cleared to Transport B61-12 Nuclear Bomb to Europe », [Federation of American Scientists](#), 1<sup>er</sup> septembre 2023.

<sup>17</sup> Stuart Bailey, « Anger over claims RAF Lakenheath could host US nuclear weapons », [BBC](#), 31 août 2023.

<sup>18</sup> Storage of US nuclear weapons in the UK, [EDM 98](#), UK Parliament, 24 mai 2022.

condamné un potentiel retour d'armes nucléaires américaines au Royaume-Uni, indiquant qu'il s'agirait « *d'une manœuvre escalatoire* » et le déploiement d'armes nucléaires en Europe dans le cadre de l'OTAN « *est une pratique déstabilisatrice, ouvertement anti-russe par nature* »<sup>19</sup>.

## 2. **L'irréversibilité du désarmement nucléaire : un principe consolidé dans la sphère diplomatique (1/3)**

Par Emmanuelle Maitre

Comme anticipé depuis quelques mois<sup>20</sup>, le thème de l'irréversibilité du désarmement nucléaire semble s'imposer comme un sujet de discussion important du cycle d'examen du TNP qui s'ouvre. En 2021, le Royaume-Uni et la Norvège ont diffusé un document de travail détaillé sur le sujet à l'occasion de la conférence d'examen du TNP<sup>21</sup>. En août 2023, ces deux États se sont associés à l'ONG VERTIC, spécialiste des questions de vérification des accords internationaux pour organiser un side-event sur le sujet<sup>22</sup>.

Le concept d'irréversibilité est intimement lié au désarmement, mais il n'en est pas synonyme. Dans l'absolu, il est possible d'accomplir des actions irréversibles sans vouloir ni réduire ni éliminer son arsenal nucléaire, par exemple, dans le cas du démantèlement des sites d'essais nucléaires français. À l'inverse, certaines actions de désarmement peuvent être aisément révoquées. Ainsi, le démantèlement de milliers d'armes stratégiques par les États-Unis et l'Union soviétique a conduit à de véritables diminutions des arsenaux, mais il était facile pour les deux États de revenir sur leurs engagements.

Au niveau diplomatique, le terme d'irréversibilité est absent du TNP, mais a été introduit respectivement dans les conférences d'examen de 2000 (mesure 7 des 13 mesures agréées)<sup>23</sup> et de 2010 (actions 2 et 17 du plan d'action adopté)<sup>24</sup>. Il a été adopté par le P5 en 2010, une déclaration commune indiquant qu'« *en tant qu'États dotés d'armes nucléaires, nous réaffirmons notre engagement durable à*

---

<sup>19</sup> Anastasia Dombitskaya et Elena Chernenko, « МИД расценил возможное возвращение ядерного оружия США в Британию как эскалацию », *Kommersant*, 5 septembre 2023.

<sup>20</sup> Heather Williams, Jessica Link et Joseph Rogers, eds, *Irreversibility in Nuclear Disarmament*, *CSIS*, février 2023.

<sup>21</sup> L'irréversibilité dans le contexte du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : recommandations à l'intention de la dixième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité, Document de travail présenté par la Norvège et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, *NPT/CONF.2020/WP.16*, 8 novembre 2021.

<sup>22</sup> Hailey Wingo, NPT PrepCom Side Event on Irreversibility, *VERTIC*, 23 août 2023.

<sup>23</sup> « *Le principe de l'irréversibilité du désarmement nucléaire et des mesures de contrôle et de réduction des armes nucléaires et autres armes connexes.* »

Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2000 Document final Volume I Première partie Examen du fonctionnement du Traité, compte tenu des décisions et de la résolution adoptées par la Conférence de 1995 chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, *NPT/CONF.2000/28 (Parts I & II)*.

<sup>24</sup> « *Mesure n°2 : Tous les États parties s'engagent à appliquer les principes d'irréversibilité, de vérifiabilité et de transparence s'agissant de l'exécution de leurs obligations contractées en vertu du Traité.*

*Mesure n°17 : Dans le contexte de la mesure no 16, tous les États sont encouragés à appuyer la mise en place, dans le cadre de l'AIEA, de modalités de vérification juridiquement contraignantes, pour faire en sorte que les matières fissiles désignées par chaque État doté d'armes nucléaires comme n'étant plus nécessaires à des fins militaires soient irréversiblement éliminées.* »

Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, Document final, Volume I, Première partie Examen du fonctionnement du Traité conformément au paragraphe 3 de l'article VIII, compte tenu des décisions et de la résolution adoptées par la Conférence d'examen et de prorogation de 1995, et du Document final de la Conférence d'examen de 2000, Conclusions et recommandations concernant les mesures de suivi, *NPT/CONF.2010/50*, New York, 2010.

*remplir les obligations que nous impose l'article VI du Traité sur la non-prolifération, ainsi que la responsabilité permanente qui nous incombe de prendre des mesures concrètes et crédibles en vue d'un désarmement irréversible, dont des dispositions concernant la vérification »<sup>25</sup>.*

Le document de travail proposé par le Royaume-Uni et la Suisse en novembre 2021 montre l'adhésion progressive de la communauté du TNP autour du concept d'irréversibilité. Ainsi, du côté des États dotés d'armes nucléaires (EDAN), les États-Unis ont indiqué à partir de 2015 que l'expérience acquise avec la Russie concernant la vérification des accords de maîtrise des armements et la notification d'information concourt à une meilleure connaissance d'un « *processus de désarmement irréversible, transparent et vérifiable* ». Le document emploie également le terme en rapport avec la dénucléarisation de la Corée du Nord, censée être « *complète, vérifiable et irréversible* » selon les termes traditionnellement employés par l'administration américaine<sup>26</sup>. La France reprend également le terme dans le contexte nord-coréen depuis 2015, mais est le seul État à valoriser des actions passées accomplies en faveur d'un désarmement irréversible, à savoir le démantèlement de l'ancien Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) et celui des anciennes installations de production de matières fissiles pour la fabrication d'armes à Pierrelatte et Marcoule<sup>27</sup>.

De son côté, le Royaume-Uni a ajouté le terme de manière officielle dans son rapport préparé pour la conférence d'examen tenue en 2022, notant qu'« *au-delà du démantèlement des ogives individuelles, nous devons également comprendre quelles procédures de surveillance et de vérification peuvent être nécessaires sur les sites nucléaires et de défense d'un État pour offrir des garanties suffisantes que le désarmement nucléaire a eu lieu de manière irréversible.* »<sup>28</sup> La Chine et la Russie ont également soutenu l'objectif d'un désarmement vérifiable et irréversible sans s'attarder sur la question<sup>29</sup>.

Pour autant, certains EDAN ont également souhaité éviter une association systématique entre désarmement et irréversibilité. En particulier, en 2010, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis ont fait partie des délégations ayant demandé des changements dans la formulation du plan d'action adopté. En effet, reprenant la formulation proposée par un document de l'Union Européenne<sup>30</sup>, la première version indiquait que le « *principe d'irréversibilité [devrait] guider toutes les mesures en matière de désarmement nucléaire et de maîtrise des armements* ». Le P3 et quelques États alliés ont obtenu le retrait du mot « *toutes* », souhaitant ne pas créer de lien automatique<sup>31</sup>.

<sup>25</sup> [Déclaration](#) adressée à la Conférence d'examen de 2010 par la Chine, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

<sup>26</sup> Report of the United States of America Pursuant to Actions 5, 20, 21 of the 2010 Nuclear Non-Proliferation Treaty Review Conference Final Document, [2015 Review Conference](#), 27 avril 2023.

<sup>27</sup> Report submitted by France under actions 5, 20 and 21 of the Final Document of the 2010 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons, [NPT/CONF.2015/10](#), 12 mars 2015.

<sup>28</sup> National Report Pursuant to Actions 5, 20, and 21 of the Nuclear Non-Proliferation Treaty (NPT) 2010 Review Conference Final Document, Report submitted by the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, [NPT/CONF.2020/PC.III/7](#), 25 avril 2019.

<sup>29</sup> [NPT/CONF.2020/WP.16](#), op. cit.

<sup>30</sup> Working paper submitted by Portugal on behalf of the European Union for Main Committee I, 2000 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons, [NPT/CONF.2000/MC.I/WP.5](#), 2 mai 2000.

<sup>31</sup> Tanya Ogilvie-White, Ben Sanders et John Simpson, *Putting the Final Document into Practice: Possible Ways to Implement the Results of the 2000 NPT Review Conference*, Southampton, UK: Mountbatten Centre for International Studies, 2002.

Du côté des États non dotés d'armes nucléaires (ENDAN), des déclarations ont illustré le caractère souhaitable de baser l'objectif de désarmement sur la notion d'irréversibilité. Ainsi, la Coalition pour un nouvel agenda a regretté en 2012 que « *les accords de soumission volontaire [...] n'obéissent pas pleinement aux principes d'irréversibilité, de vérifiabilité et de transparence approuvés lors des précédentes Conférences des Parties* »<sup>32</sup>. Le groupe NPD a repris cet argument l'année suivante<sup>33</sup>.

En 2013, un document de travail a été soumis par la Suisse visant à rendre effectif le principe d'irréversibilité. Il fait un état des lieux des mesures adoptées à ce jour par les EDAN et appelle à la mise en œuvre de l'action 30 du plan d'action de 2030 et notamment une application plus ambitieuse des garanties de l'AIEA dans les États dotés<sup>34</sup>.

En 2022, la conférence d'examen a examiné la question à travers un side-event organisé par le Royaume-Uni et la Norvège. Le projet de document final, rejeté en raison du blocage russe, comprenait plusieurs paragraphes mentionnant l'irréversibilité (en plus de ceux consacrés à la Corée du Nord)<sup>35</sup> :

- « *Les États parties ont souligné l'importance d'appliquer les principes de transparence, de vérifiabilité et d'irréversibilité dans le cadre de la mise en œuvre des obligations en matière de désarmement nucléaire.* » (point 15 de la partie prospective) ;
- « *La Fédération de Russie et les États-Unis s'engagent à mettre pleinement en œuvre le Traité New START et à poursuivre de bonne foi les négociations sur un cadre qui succédera à New START avant son expiration en 2026, afin de parvenir à des réductions plus profondes, irréversibles et vérifiables de leurs arsenaux nucléaires.* » (point 17, et première mention de l'irréversibilité dans le cadre de la maîtrise des armements bilatérale américano-russe) ;
- « *Conformément au paragraphe 15 ci-dessus, les États parties reconnaissent que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour garantir l'irréversibilité du désarmement nucléaire et, dans un premier temps, sont encouragés à mieux comprendre l'application de mesures irréversibles pour parvenir et maintenir un monde exempt d'armes nucléaires et à échanger des informations sur l'application du principe d'irréversibilité dans le cadre de la mise en œuvre de leurs obligations en vertu du Traité.* » (point 27).

En 2023, le projet de document final (non publié) indiquait que la conférence « *réaffirme l'attachement des États parties aux principes d'irréversibilité, de vérifiabilité et de transparence, qui se renforcent mutuellement, et souligne l'importance de l'application de ces principes par les États dotés d'armes*

---

<sup>32</sup> Vérification multilatérale du désarmement nucléaire : application des principes d'irréversibilité, de vérifiabilité et de transparence, Document de travail présenté par l'Afrique du Sud au nom du Brésil, de l'Égypte, de l'Irlande, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande et de la Suède, en leur qualité de membres de la Coalition pour un nouvel agenda, [NPT/CONF.2015/PC.I/WP.30](#), 26 avril 2012.

<sup>33</sup> Plus large application des garanties dans les États dotés d'armes nucléaires, Document de travail présenté par les membres de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement (Allemagne, Australie, Canada, Chili, Émirats arabes unis, Japon, Mexique, Pays-Bas, Pologne et Turquie), [NPT/CONF.2015/PC.II/WP.23](#), Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, 5 avril 2015.

<sup>34</sup> Giving greater effect to the principle of irreversibility at the 2015 Review Conference, Working paper submitted by Switzerland, [NPT/CONF.2015/PC.II/WP.32](#), 17 avril 2013.

<sup>35</sup> 2020 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons, Draft Final Document, [NPT/CONF.2020/CRP.1/Rev.2](#), 25 août 2022.

*nucléaires dans la mise en œuvre de leurs obligations au titre de l'Article VI et des engagements connexes en matière de désarmement nucléaire au titre du Traité »<sup>36</sup>.*

Le concept d'irréversibilité semble donc être entré dans le jargon du TNP, dans le cadre d'un triptyque d'adjectifs qui s'imposent pour évoquer le désarmement : transparent, vérifiable et irréversible. Largement soutenu par les États non alignés, les NAC, en particulier l'Afrique du Sud, la notion bénéficie désormais du soutien britannique, qui souhaite sans doute montrer la bonne volonté du pays dans la mise en œuvre de l'article 6 du TNP, dans la foulée de ses travaux sur la vérification, et en dépit d'annonces impopulaires comme l'augmentation du plafond de son arsenal nucléaire. Dans ce contexte, la France se trouve dans une situation assez paradoxale. D'une part, elle se montre instinctivement méfiante devant des initiatives qui pourraient s'avérer contraires à ses intérêts de sécurité dans le long terme, en imposant des restrictions sur les stocks de matières fissiles ou sur les volumes d'armes déployées, ce qui s'oppose à la volonté toujours vive de ne pas restreindre les marges de manœuvre du Président de la République, seul décisionnaire sur ces questions. De l'autre, elle dispose en matière d'irréversibilité d'un bilan exemplaire et unique, du fait du démantèlement du CEP et des installations de production de matières fissiles, qui pourraient sans doute être mieux valorisées diplomatiquement.

---

<sup>36</sup> [Draft Factual Summary](#), Preparatory Committee for the 2026 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons, 10 août 2023.

## QUESTIONS TECHNIQUES, TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELLES

---

### 1. *Pyongyang dévoile un nouveau sous-marin « tactique »*

Par Emmanuelle Maitre

Le 6 septembre 2022, la Corée du Nord a lancé en grandes pompes un nouveau sous-marin sur le chantier naval de Simpo, le *Hero Kim Gun-ok*. Ce bâtiment est selon toute vraisemblance une modification d'un sous-marin de la classe Romeo. En 1973, Pyongyang a acquis 7 sous-marins diesel de conception soviétique auprès de la Chine. Le pays a ensuite construit 13 sous-marins additionnels à partir de pièces d'importation chinoise. Cela constitue une flotte théorique de 20 bâtiments, mais il est probable que certains aient été retirés du service opérationnel à ce jour<sup>37</sup>. Alors que le Romeo était conçu pour être armé de torpilles conventionnelles, les modifications initiées par la Corée du Nord, visiblement à partir de 2014, lui permettront d'emporter des missiles balistiques vraisemblablement nucléaires (SLBM)<sup>38</sup>. Dès 2019, des photographies avaient permis de constater la volonté nord-coréenne de reconfigurer le Roméo pour l'emport de SLBM<sup>39</sup>. Jusqu'à maintenant, Pyongyang ne disposait que d'un seul sous-marin à même de tirer des missiles balistiques, le *Sinpo*, de la classe Gorae, considéré comme un navire expérimental et ne pouvant emporter qu'un seul missile à la fois<sup>40</sup>.

L'examen du compartiment à missiles tel qu'il apparaît sur les images diffusées en 2023 montre la présence de quatre tubes pour SLBM et six tubes d'un diamètre inférieur pouvant peut-être convenir à des missiles de croisière et en particulier au Hwasal-2. L'analyse du diamètre des tubes de missiles semble cohérente avec le diamètre estimé des deux SLBM connus de la Corée du Nord, le Pukguksong-1 et le Pukguksong-3, mais aussi du missile de plus courte portée KN-23 dont une version navale a été testée en 2021<sup>41</sup>.

Concernant le sous-marin en lui-même, le *Hero Kim Gun-ok* semble plus long d'environ 10 mètres par rapport au Romeo et devrait mesurer 86 mètres. Les lignes retenues à la conception sont plus massives que celles du Romeo, qui était plus affiné à l'avant et à l'arrière. Le compartiment à missile vertical conduit à l'introduction d'une protubérance attendant au kiosque du sous-marin. Il est donc probable que le nouveau sous-marin, malgré une proue arrondie, ait une traînée hydrodynamique importante

---

<sup>37</sup> H.I. Sutton, « North Korea's New Missile Submarine: Hero Kim Gun-ok », [Covert Shores](#), 8 septembre 2023.

<sup>38</sup> Vann Van Diepen, « The Sleeper Has Awakened: Six Key Takeaways from the Rollout of North Korea's "Tactical Nuclear Attack Submarine" », [38 North](#), 11 septembre 2023.

<sup>39</sup> Vann Van Diepen, « Cutting through the Hype about the North Korean Ballistic Missile Submarine Threat », [38 North](#), 6 septembre 2019.

<sup>40</sup> Hans Kristensen et Matt Korda, « North Korean nuclear weapons, 2022 », [Bulletin of the Atomic Scientists](#), vol. 78, n°5, 2022.

<sup>41</sup> Vann Van Diepen, « North Korea's "New Type Submarine-Launched Ballistic Missile": More Political than Military Significance », [38 North](#), 22 octobre 2021.

et donc une vitesse réduite. Peu furtif, son objectif ne serait donc pas la mobilité mais de servir de vaste plateforme immergée pour une fraction de l'arsenal nucléaire nord-coréen<sup>42</sup>.

Le discours nord-coréen autour de cette nouvelle plateforme est intéressant. En particulier, le régime a insisté sur la mission « nucléaire tactique » du sous-marin, ce qui peut témoigner des efforts nord-coréens sur les années récentes pour développer une véritable force nucléaire « tactique » pouvant, selon le régime, consolider la crédibilité de la dissuasion du pays dans son environnement proche<sup>43</sup>.

Si la Corée du Nord poursuit la conversion de sa flotte de Romeo, cela lui permettrait de pouvoir déployer environ 80 SLBM et 120 missiles de croisière en mer. Ce volume pourrait permettre d'accroître la capacité de survie des systèmes et de compenser la faible résilience de chaque bâtiment. Cette conversion traduirait la priorité dans la stratégie nord-coréenne de « nucléariser » les capacités. Un tel projet se construirait cependant nécessairement dans le long terme, les capacités de construction navale de la Corée du Nord étant limitées. Il devrait également se synchroniser avec le projet de long terme de Pyongyang de développer ses propres sous-marins à propulsion nucléaire<sup>44</sup>.

---

<sup>42</sup> H.I. Sutton, op. cit.

<sup>43</sup> « Great Event Heraldng Arrival of New Era, Turning Point in Bolstering up Juche-based Naval Force Ceremony of Launching Newly-built Submarine Held with Splendor in Presence of Respected Comrade Kim Jong Un », [KCNA](#), 8 septembre 2023.

<sup>44</sup> Vann Van Diepen, « The Sleeper Has Awakened: Six Key Takeaways from the Rollout of North Korea's "Tactical Nuclear Attack Submarine" », op. cit.

## PUBLICATIONS ET SEMINAIRES

---

### 1. *Quelles évolutions pour la posture nucléaire israélienne ?*

Dans un article récemment publié dans la *Nonproliferation Review*<sup>45</sup>, Raphael BenLevi, chercheur post-doctoral à l'université d'Haifa et ancien officier de renseignement des forces armées israéliennes, explique la longévité de la posture nucléaire israélienne et s'interroge sur de potentielles évolutions dans le futur. Dans un premier temps, l'auteur rappelle les fondements de la posture israélienne, et les débats ayant présidé à l'acquisition par Tel Aviv d'une force de dissuasion dans les années 1950-1960. Le rôle des facteurs externes et en particulier des pressions liées à l'environnement stratégique dans l'adoption d'une doctrine d'ambiguïté et d'une posture de « pragmatisme nucléaire » est également rappelé. Entre 1959 et 1960, l'auteur évoque les positions prises par les différents leaders politiques, avec un ancrage de la posture d'ambiguïté malgré certains appels réguliers à une posture plus assertive ou revendiquée au gré de l'évolution de la situation domestique et internationale. De l'autre côté du spectre, les « sceptiques » quant au rôle du nucléaire ont été progressivement marginalisés sur la scène politique. Tout comme après la Guerre froide, cette posture s'est couplée d'une stratégie de contre-prolifération active pour empêcher les États voisins d'acquérir des capacités nucléaires. À partir de 1991, la disparition de l'Union soviétique, la multiplication des programmes proliférants au Moyen-Orient et les attaques de missiles sur le territoire israélien ont pu conduire à des réflexions sur l'opportunité de changer de politique. Ces évolutions se sont manifestées au niveau diplomatique d'une part. Ainsi, le gouvernement israélien s'est montré moins hostile à participer aux enceintes multilatérales et régionales consacrées à la maîtrise des armements et à la non-prolifération. Cette ouverture lui a permis en creux de défendre sa politique dans le domaine nucléaire, justifiée par le caractère exceptionnel de sa situation géopolitique. Au niveau capacitaire, des changements qualifiés de « secondaires » ont eu lieu, avec en particulier l'acquisition de sous-marins permettant de renforcer la posture de riposte en second, et le développement d'une architecture de défense antimissile, permettant non seulement de protéger le pays de la menace balistique mais également d'accroître la capacité de survie des systèmes terrestres de seconde frappe. Dans la période récente, l'auteur rappelle que le principal facteur pris en compte dans les discussions sur la posture israélienne est la possible acquisition par l'Iran d'une capacité nucléaire. Les différents courants de pensée, visibles depuis les années 1960, continuent de proposer des alternatives pour faire face à cette éventualité. Ainsi, des analystes israéliens ont régulièrement indiqué que le pays devrait clairement revendiquer son statut de puissance nucléaire si Téhéran venait à acquérir l'arme. À l'opposé, certaines voix continuent de favoriser un soutien plus clair israélien à la constitution d'une zone exempte d'armes de destruction massive, et critiquent la posture d'opacité en particulier du fait de son caractère non démocratique. Quelques voix estiment qu'une politique de désarmement plus ambitieuse à Tel Aviv pourrait favoriser les processus de paix

---

<sup>45</sup> Raphael BenLevi, « The Evolution and Future of Israeli Nuclear Ambiguity », *The Nonproliferation Review*, 2023.

régionaux et contribuer à résoudre les problèmes de prolifération dans la région. Néanmoins, Raphael BenLevi note que la majorité des experts et personnalités militaires et civiles continuent de considérer que la posture d'ambiguïté, tout comme l'alliance solide avec Washington, constituent les meilleures garanties de sécurité du pays, y compris en cas de nucléarisation de l'Iran. À l'avenir, l'auteur juge que l'évolution de la situation à Téhéran, dans un sens ou dans un autre, mais également la position américaine, seront les principaux facteurs pouvant conduire à une évolution de la doctrine nucléaire israélienne.

## CALENDRIER

---

### Prochains événements et webinaires :

- **3 octobre 2023** : The 2023 NPT Preparatory Committee and the Working Group: What Transpired and What Comes Next?, [VCDNP](#), en présentiel, Mission Permanente du Japon, Vienne
- **11 octobre 2023** : Unparalleled catastrophe: Life and death in the Third Nuclear Age, [CERI](#), avec Rhys Crilley
- **16 octobre 2023**: The Application And Impact Of Artificial Intelligence Beyond Weapons, UNIDIR, [hybride](#) (Genève et en ligne).
- **18 octobre 2023**: Reducing nuclear weapons and the risk of nuclear war, [British Pugwash](#), avec Steve Fetter